

Fondateur et président de l'Institut thomiste de l'Université de Louvain, M^{er} Mercier, membre de l'Académie de Belgique, jouit d'une réputation considérable dans le monde savant. Avec lui, c'est la haute science, le haut enseignement qui s'assied sur le siège métropolitain de Belgique. Bien que d'absorbantes préoccupations l'attendent, l'éminent prélat n'entend pas abandonner l'objet de ses chères études : il vient en effet d'annoncer, par lettre au président de la Classe des sciences de l'Académie, qu'il continuera à assister aux réunions de la docte assemblée.

Comme savant et comme professeur, M^{er} Mercier a eu une influence extraordinaire sur la philosophie catholique, et nous ne pouvons mieux faire pour donner une idée, même sommaire, de son action théorique et pratique, que d'emprunter à une interview récemment accordée par lui à un publiciste dont le nom n'est pas inconnu à nos lecteurs (1).

C'est en sa qualité de fondateur et de directeur de l'Institut supérieur de philosophie à l'Université de Louvain, que l'action de M^{er} Mercier s'est marquée de la façon la plus visible. Fondé sous l'inspiration du pape Léon XIII, l'Institut thomiste a pour objet la création de docteurs assurés d'une forte éducation technique et critique, unie à une instruction scientifique la plus approfondie. Il y est posé en fait que l'étude des faits et des lois scientifiques doit être le point de départ, l'appui de la science philosophique. Dans ce programme, « la cosmologie ou philosophie de la matière est étudiée en connexion avec la physique, la chimie, la minéralogie, les mathématiques; la psychologie est basée sur les sciences biologiques, anatomiques, physiologiques; la morale et le droit naturel sont étudiés en connexion avec les sciences économiques et politiques. En dehors du cycle se placent la métaphysique, qui donne les principes premiers de la philosophie, et la théodicée, qui en est le couronnement. Parallèlement, nous avons un enseignement triennal de l'histoire de la philosophie. Ainsi, notre enseignement, d'une part, se rattache aux sciences, et, d'autre part, est confronté avec tous les systèmes philosophiques. C'est là, je crois, la vraie conception de la philosophie. De cette façon, les jeunes gens font chez nous une philosophie complète et profonde. »

Quant au but direct de cet enseignement, il ne pouvait être perdu de vue par un homme de foi, par un prêtre. Ce but est de « fournir à l'Eglise des travailleurs qui défrichent le terrain de la science, comme jadis les moines d'Occident ont défriché le sol inculte de l'Europe chrétienne et préparé la civilisation matérielle dont elle jouit aujourd'hui; montrer le respect que l'Eglise a pour la raison humaine et le fruit qu'elle attend de ses œuvres à la gloire de Celui qui s'est proclamé le Maître des sciences; affirmer cette capacité à la science que revendiquent les catholiques et conquérir le droit de parler au monde savant et de s'en faire écouter. »

(1) Edouard NED, *l'Energie belge*. Brux. Dewit, 1905. L'interview de M^{er} Mercier sur le mouvement philosophique en Belgique forme p. 81 à 95, un des chapitres les plus remarquables de cet intéressant ouvrage qui fournit des renseignements extrêmement nombreux et variés sur le mouvement des idées en Belgique depuis 1830.

Sans perdre de vue le fondement religieux et apologétique qui, aux yeux de catholiques, reste naturellement toujours obligé, l'enseignement nouveau fait donc un appel incessant aux faits, à la critique et au raisonnement.

On n'a, du reste, pas ignoré les préventions qu'en certains milieux, même catholiques, le commerce habituel des jeunes gens avec des théories philosophiques multipliées a dû faire naître et rencontrer. Cet enseignement si largement conçu, ce respect de la raison et cet appel constant à la critique n'étaient-ils pas de nature à atteindre chez les étudiants la fermeté de leurs convictions spiritualistes et chrétiennes? « Au contraire, dit le professeur, la philosophie affermit la conviction de nos élèves. Pourtant, nous ne leur cachons rien. Nous avons ici plus de cent-cinquante revues qui leur sont ouvertes. Ils connaissent tous les systèmes. Mais les travaux personnels auxquels ils se livrent les habituent à réfléchir. Habités à observer, dans leurs études scientifiques, les faits précis, ils apprennent à ne pas les confondre avec des hypothèses superficielles. L'observation scientifique sert de lest; l'histoire de la philosophie sert de contrôle. L'une et l'autre affermissent les convictions de nos néo-thomistes. Je vous résume un fait. Des centaines de jeunes gens ont été assis au pied des chaires de l'Institut Saint-Thomas. Y a-t-il eu parmi eux une seule défection? J'en doute, et je me réjouis de pouvoir donner ce témoignage public de la vigueur de la pensée et des principes de la philosophie thomiste. »

« Je songeais, en m'en allant, dit en terminant le rapporteur de cette interview, je songeais à l'influence considérable acquise déjà dans le monde par ce groupe de penseurs et de savants, qui veulent être de leur temps, travailler les matériaux fournis par la minute présente, en extraire une philosophie affirmative à opposer à l'universel scepticisme. Que ce soit une gloire pour notre pays de posséder ce centre intellectuel et scientifique, d'où rayonne une doctrine de vie, les étrangers sont là pour nous la reconnaître et nous l'envier. »

Le nouveau Gouverneur du Brabant. — M. Emile Beco est né dans la province de Liège, dans le pittoresque village de Chokier, et il n'a jamais oublié ses origines : il reste wallon de cœur... et même de langue, car il affectionne le vieux langage et lit volontiers, dans le texte, nos écrivains de terroir.

C'est un travailleur acharné et un persévérant. Après avoir fait de brillantes études, il fut reçu docteur en droit à 24 ans. Pendant deux années, il fréquenta le barreau liégeois, puis se décida à entrer dans la carrière administrative. En 1866, il entra en qualité de commis au Ministère des chemins de fer, et son examen lui valut la mention « aptitudes hors ligne ». Il fut attaché à la Direction générale. En 1871, M. Beco est nommé secrétaire particulier de M. Delcour, ministre de l'intérieur. Il passa plus tard à l'administration des affaires provinciales et communales, en qualité de Directeur de l'hygiène, de la voirie et des cours d'eau. Il s'appliqua particulièrement à l'organisation du service de santé et à la

police des établissements dangereux, insalubres ou incommodes. En 1882, il créa l'Office vaccino-gène. M. Beco devint ensuite le chef de cabinet de M. Jacobs, ministre de l'Intérieur, et il conserva cette fonction sous le règne de MM. Thonissen et Devolder.

En 1888, M. Beco quitte le Département de l'Intérieur et passe à l'Agriculture où il occupe le poste de Secrétaire général. Il organise le Conseil supérieur du travail, l'Inspection du travail, l'Office du travail, qui constituent aujourd'hui le Département de l'Industrie et du travail, décrété en 1895.

Et l'ancien Secrétaire général à l'Agriculture va compléter l'énorme labeur de toute sa vie à la direction supérieure de la province du Brabant.

M. Beco est un fonctionnaire modèle. « Il est certain, dit le *Petit Bleu*, que le nouveau gouverneur ne fera pas de politique : administrateur il fut, administrateur il restera. Travailleur infatigable, il ne considérera pas le gouvernement du Brabant comme d'honorables invalides. Il y fera, on peut en être sûr, d'excellente besogne. »

Pierre Deltaxe.

LETTRES WALLONNES

Autoù d'Paistréye, do tîmpis di m'grand-mère. *Contes wallons* par L. J. L. LAMBILLION, avec une préface é française par A. MARÉCHAL. V. DELVAUX, éditeur, Namur. In-8° (20×13.5), 106 p. Photographures. Prix : fr. 1-50.

On aura beau dire et ratiociner suivant le tout dernier genre sur les méfaits, d'ailleurs nullement contestables, du prétendu bon vieux temps : rien ne fera que la Tradition ne soit un inestimable trésor duquel nous sommes redevables aux générations disparues ; et à ce seul titre nous leur devrions une infinie gratitude.

Les siècles, comme les fleuves, sont des chemins qui marchent et qu'il ne faut jamais tenter de rebrousser, c'est entendu ; mais l'eau qui nous porte est toujours la même, et nous ne pouvons nous défendre de penser qu'elle arrosa jadis des bords agrestes dont les fleurs nous sont aujourd'hui encore très douces à respirer. Bien mieux : leur parfum réveille, de l'âme des ancêtres, l'essence intangible qui, à travers le temps et ses contingences, se perpétue en nous : et c'est cela, à notre insu souvent, qui nous émeut. Se retremper dans la Tradition, c'est communier avec sa race au sens liturgique du terme.

J'imagine que M. LAMBILLION doit être en ce sens le plus religieux des hommes. Il nous livre, sans autre but, dit-il et je le crois, que celui de se rappeler « sa jeunesse et ses bons vieux parents », un très précieux recueil de contes wallons, qui ont ceci de particulier que ce sont de vraies légendes et de vrais souvenirs, pieusement recueillis de la bouche de l'aïeule contant autour de l'aistréye.

D'art aucun, d'artifice encore moins, et pas du tout de vaine littéra-

ture : rien que de la vérité toute simple, toute émouvante et toute merveilleuse. L'art délicat d'un PORTI (1) fait un peu défaut à notre narrateur, observe M. MARÉCHAL dans sa compréhensive et savante préface. Il ne faut pas autrement le regretter, me semble-t-il. Au contraire. La matière du livre est assez opulente pour que l'auteur ne craigne pas de nous la livrer dénuée des ornements dont un autre, moins sage, eut cru indispensable de l'affubler. Pourtant qu'on ne s'y méprenne pas. Rien n'est moins banal, rien n'est plus savoureux et plus pittoresque que ce style simplet et naïvement sententieux, fleurant bon la saine et fruste vie villageoise d'antan.

Sur tout le recueil se projette l'ombre de l'infatigable conteuse, l'ange gardien du foyer, dont M. LAMBILLION ressuscite avec amour la silhouette attachante. Et comme on sent bien que l'auteur a regardé dans son cœur, et que le livre est bien moins fait pour nous que pour lui-même : ce sont à chaque page des descriptions minutieuses, d'infimes et précieux détails, tels qu'on aime à en retrouver aux heures de souvenirs. Ainsi cette grande salle de la ferme, où la flambée des *sokias* dans l'âtre éclairait à contre-sens le cercle des visages attentifs, animant de grandes ombres mobiles sur les murs, tandis que le tic-tac de l'horloge, dans sa vaste caisse de chêne, rythmait seul les silences adroitement ménagés par la conteuse.

Et l'aïeule contait... Elle disait, au hasard de ses souvenirs, sans choix, mêlant l'histoire aux légendes, racontant sa propre vie et celle de ses proches, narrant comment la vieille sorcière Gélique l'avait rendue borgne en lui soufflant une boule de feu dans l'œil ; comment sa grand-mère avait vu les *esleus* de Namur rendre au roi Louis XIV les clefs d'or de la ville sur un plat d'argent ; comment *Mon-nonke Toumas* avait fait le fou pour ne pas être soldat de Napoléon, et comment son père était apparu six semaines après sa mort.

Ce qu'elle contait le plus volontiers, semble-t-il, c'étaient de frissonnantes histoires de sorciers et de revenants, dont elle avait une réserve inépuisable, et où le rôle actif était naturellement tenu par le Fourchu, lequel toutefois avait fort à faire lorsque le bon vieux curé Marchand se mettait à contrecarrer ses ténébreux desseins. Ce curé Marchand, brave pasteur de braves ouailles, apparaît dans le livre admirablement, tel qu'au seuil de la cense, lorsqu'il entrait, un bâton noueux sous le bras et son bréviaire dans la main, le doigt entre les pages.

Monotone et varié à la fois, comme la vie tranquille du village, comme l'existence des braves gens qui s'y meuvent, voilà ce recueil de contes, sans autre unité que l'atmosphère de touchante bonhomie qui en constitue le très réel mérite.

Ce mérite, la « Société Liégeoise de Littérature wallonne » l'avait, dès 1904, consacré, en décernant à l'auteur une distinction qui sera unanimement ratifiée par le public de lettrés, de folkloristes et d'amateurs pour lesquels cette gerbe de *fauves* présente un intérêt littéraire et documentaire tout ensemble.

(1) Sur PORTI, *Contes wallons*, voy. WALLONIA, XI (1903), p. 162.

Je citais plus haut l'avant-propos dont M. MARÉCHAL a fait précéder les *Contes d'autoû d'laistrege*. Les lecteurs de WALLONIA connaissent suffisamment la sûre érudition et le goût délicat du préfacier pour qu'il soit superflu d'y insister. Qu'on me permette de signaler pourtant que c'est aux instances de M. MARÉCHAL que nous sommes redevables de la publication de ce précieux volume où — avec l'assentiment de l'auteur — il a appliqué la simple et rationnelle orthographe préconisée par M. J. FELLER. Cette orthographe facilite singulièrement la lecture, et c'est à coup sûr une des nombreuses qualités de l'ouvrage que de se laisser savourer sans gêne et sans fatigue, même par les lecteurs les moins familiers avec le dialecte namurois.

Pierre Wuille.

• • •

Horace Piérard, *fabuliste et chansonnier wallon*. Sa biographie et ses œuvres, précédées d'une étude sur Jacques Bertrand et Albert Thibaut, par Jules LEMOINE. — Charleroi, Surin. Prix 2 francs.

M. LEMOINE décrit, dans cette étude très documentée, l'évolution de la littérature du terroir carolorégien, cultivée, au cours du siècle dernier, par quelques poètes remarquables.

La Muse wallonne se montre là, dit l'auteur, d'une franchise déliurée, haute en couleur et en verbe, vigoureuse, tour à tour gente bachelette du peuple qui rit en montrant à tous ses blanches et authentiques quenottes, ou plantureuse Hébé champêtre qui s'esclaffe en secouant son bedon, les poings aux hanches.

Le premier « patoiseur », l'ancêtre, est Nicolas BOIRON, qui vivait au commencement du siècle et dont les vieux se rappellent encore la chanson *En deskindant pa d'sus Couyet* (1). Longtemps après paraissent Jacques BERTRAND, son cousin Albert THIBAUT, BERNUS et enfin le notaire Horace PIÉRARD de Gilly.

Jacques BERTRAND (1817-1884) fut réellement fils de ses œuvres. Il s'instruisit lui-même, animé d'un incessant besoin de savoir et de cultiver son esprit. Avec quelques amis, philanthropes comme lui, il avait fondé une société les *Bréyards*, le « Charleroi-Attractions » de l'époque; et ce fut pour alimenter les programmes des fêtes organisées par ce groupe qu'il se mit à composer des chansons wallonnes ou françaises. BERTRAND a traduit l'âme des simples; dans ses joyeuses saillies se reflètent les mœurs locales si profondément originales. Il aime le coin du feu, les joies familiales, devant lâtre qui pétille. Ecoutez-le :

*Skeujet l' feu, Zabèle,
Vos d'gnous d'lez mès d'gnous :
Pou nous tni tchaud tant qu'i djèle
Raculotons-nous !*

(1) Sur Nicolas BOIRON, voyez *Wallonia*, t. II (1894) p. 36, 55 et 69; t. V (1897) p. 206.

Il affectionne aussi la note patriotique et humanitaire. Il se fait le barde des questions sociales et économiques qui touchent à l'émancipation de ses frères. Il célèbre toutes les industries locales: la houille, le fer et le verre. Son œuvre est en somme assez considérable et nous ne pouvons, pour une plus complète analyse, que renvoyer le lecteur à l'ouvrage de M. LEMOINE.

Albert THIBAUT (1815-1880) cousin de Jacques BERTRAND et aussi son inséparable ami. THIBAUT était avant tout un pamphlétaire. Il avait à cœur les intérêts de sa ville natale dont il suivait la politique de très près, animant les luttes électorales de sa verve narquoise et de son esprit frondeur. Beaucoup de ses pièces nous sont ainsi restées, telles : *Prière à N.-D. des élections communales 1869*. *Les v's parés del place del Vile Haute en deputation à l'Hôtel de Vile*, etc. Et, dit l'auteur, il parvenait plus sûrement à ses fins par des chansons que par de longues polémiques.

Horace PIÉRARD (1816-1878) était notaire à Gilly, sa commune natale où il jouissait d'une grande popularité. Il se reposait de ses grimoires aux estampilles officielles en « rimant malicieusement ». Excellent musicien, il jouait du hautbois avec talent et s'accompagnait parfois de la guitare pour chanter ses compositions.

Horace PIÉRARD se distingue comme fabuliste tantôt original, tantôt s'inspirant d'ÉSOPE et de LA FONTAINE, mais remarquable toujours par sa verve et sa bonhomie. Nous connaissons de lui : *L' leup et l' tché* (Le loup et le chien), *L' leup et l' Bédot* (Le loup et l'agneau), *Li R'naû et l' Fichau* (Le renard et le putois), fable originale, *Li R'naû et l' Cwerbaû* (Le renard et le corbeau) etc.

M. LEMOINE, tout en se défendant d'établir autrement que par fantaisie un rapprochement entre les œuvres des deux fabulistes, retrouve chez Horace PIÉRARD le tempérament du bon LA FONTAINE. Ils ont, l'un dans les formes classiques de la belle langue française, l'autre avec la franchise déliurée du savoureux langage wallon, traité des sujets semblables avec la même maîtrise d'expression.

Si LA FONTAINE, d'un trait de plume, nous peint l'

Agneau qui se désaltérait
Dans le courant d'une onde pure

la rapidité de l'exposition ne lui cède en rien chez PIÉRARD quand il dit :

*Dins-n-in ritchot
In p'tit bédot
S'irlaveut....
Ariv' in leup.*

Son vers est léger, précis, plein d'humour. Parfois il a des mots à l'emporte pièce, telle la réplique du Loup au Chien dans sa fable *li Leup et l' Tché*. Le loup, cet affamé, qui n'a que la peau sur les os, est complètement séduit par l'exposé que le chien lui fait de sa vie à la ferme. Mais le fauve aperçoit le collier, marque de servitude, et la morale de LA FONTAINE, quoique bien

concrète, n'atteint ni la concision ni la force de celle de PIÉRARD faisant dire au loup :

*C'est pou ti dire :
Sans l'liberte, vas è tchère !..*

Les exemples abondent et nous regrettons encore de ne pouvoir, dans ce cadre, nous livrer à une analyse complète des fables d'Horace PIÉRARD, qui ne sont pas nombreuses, mais qui constituent autant de petits chefs-d'œuvre.

Horace PIÉRARD est aussi chansonnier, mais chansonnier à la verve railleuse, à l'esprit gouaillieur. Il chansonne les petits faits et gestes du village; il raille le forgeron, le boucher, le cordonnier; il se raille lui-même! Sa chanson *l'Église des Hayes*, est absolument remarquable. Dans le genre drôlatique il nous donne *Mitchi fayé*, une pièce très curieuse, qu'il a notée lui-même de façon fort originale. Notre wallon est riche en terminaisons sonores en *i* et en *a*. Dans *Mitchi fayé*, PIÉRARD a réussi à faire, en son wallon, un véritable motif italien, qu'il intitule « Grand air » et dont il compose la musique.

PIÉRARD laisse aussi quelques pièces françaises, moins importantes, à vrai dire.

En résumé, l'œuvre d'Horace PIÉRARD n'est pas sans portée; elle retrace de manière l'humour populaire, moqueur, critique et narquois; elle peint finement les mœurs locales avec leurs mesquineries et tous leurs travers. L'esprit de PIÉRARD est net et son coup d'œil sûr. Sa facture est habile, parfois d'une précision saisissante et résume bien cette franchise proverbiale propre au wallon. Peu de poètes ont mieux fait que lui dans un cadre aussi restreint. PIÉRARD a sa place marquée dans l'anthologie de nos meilleurs écrivains de terroir.

Jean Roger.

HISTOIRE

La Révolution belge et les Liégeois (septembre 1830). — Un archiviste hollandais des plus réputés, occupé depuis de nombreuses années à préparer une histoire nouvelle et définitive des Pays-Bas depuis la fin de l'ancien régime jusqu'au milieu du XIX^e siècle, le Dr H. T. COLENBRANDER vient de publier, sous le titre de *De Belgische Omwenteling*, un ouvrage du plus haut intérêt, dont il a été question, du reste, dans un entre-filet paru dans *Wallonia* (n° de janvier 1906, page 58).

Contrairement à ce qu'indique son titre, le livre ne traite pas exclusivement de la Révolution belge. Cependant, pour restreinte que soit la place réservée par l'auteur à l'exposé particulier des événements d'août et septembre 1830, la valeur de cet exposé, par contre, est très grande, en raison des documents inédits sur lesquels il est basé et des renseignements peu connus et fort curieux qu'on peut y trouver sur les choses et les hommes de notre Révolution nationale. Il y est, entre autres, maintes fois

question de Rogier et de ses Liégeois et du rôle tout spécial que nos concitoyens et leur chef ont joué à Bruxelles, durant le mois de septembre.

Les détails que le Dr COLENBRANDER nous fournit à ce propos, il les a empruntés à une source non encore utilisée jusqu'à ce jour, c'est-à-dire aux dépêches envoyées à son gouvernement par Sir Th. CARTWRIGHT, secrétaire de l'ambassadeur anglais à La Haye, qui l'avait chargé de suivre de tout près les événements de Bruxelles⁽¹⁾. Les pièces qui vont nous servir sont reproduites *in extenso*, en anglais, dans le corps même de l'ouvrage. La première est datée du 10 septembre.

A ce moment venait d'entrer en fonctions la « Commission de sûreté publique », chargée d'assurer le maintien de la dynastie, de défendre le principe de la séparation du Nord et du Midi, enfin de prendre les mesures nécessaires dans l'intérêt du commerce, de l'industrie et de l'ordre public. Elle était composée en majorité de personnages appartenant au parti « modéré », « catholique ». (Nous employons les termes mêmes de CARTWRIGHT). Trois membres formaient le groupe des avancés, des « violents », des « libéraux ». Ils représentaient ce parti qui regardait du côté de la France et ne voyait d'autre moyen d'établir l'indépendance de la Belgique que par la protection de cette puissance et à l'intérieur qu'en s'aidant de la masse populaire. Ils étaient pour la rupture complète et immédiate avec le gouvernement hollandais. Or, ce parti extrême, comme le qualifie notre informateur anglais, trouva un appui énergique dans les 300 volontaires accourus de Liège au premier danger et dans leur chef, l'avocat Charles Rogier, lequel devint vite l'un des protagonistes les plus actifs et les plus écoutés de la lutte contre les modérés, les prudents, ceux qui ne savaient encore se décider à rompre ouvertement avec le Roi, voulaient prolonger les négociations avec le prince Frédéric et hésitaient encore à créer un gouvernement provisoire pleinement révolutionnaire.

Les rapports de CARTWRIGHT nous montrent les Liégeois accueillis à bras ouverts par la population bruxelloise et une partie de la garde bourgeoise, mais, au fond, craints de la Commission de sûreté et des dirigeants de la garde. 150 d'entre les volontaires venus de la capitale de la Wallonie avaient été renvoyés dans leurs foyers, tant on les trouvait turbulents et plus capables de causer des désordres que de contribuer au maintien de la tranquillité. Mais, à côté de cela, à une députation liégeoise ainsi qu'aux officiers et aux hommes restants de la légion liégeoise, la garde civique avait offert un banquet le 14⁽²⁾. Rogier n'y assistait point, étant ce soir-là à l'Hôtel-de-Ville, où la Commission de sûreté venait de se réunir d'urgence à la suite de la réception du texte du fameux discours du trône qui décevait si cruellement les espérances de tous les partis indistinctement. L'assemblée fut houleuse et prit une attitude réellement révolutionnaire; l'émotion fut générale et menaçante.

(1) Th. JUSTE, *Révolution belge*, II, p. 103-104 (note) ne fait qu'indiquer sommairement le but de sa mission à Bruxelles.

(2) A lire d'autres détails sur ce banquet dans DISCAILLES, *Charles Rogier*, I, 205.

Le lendemain, une réunion de toutes les sections de la garde fut convoquée à l'Hôtel de Ville : les députations de Liège et des autres villes y avaient été convoquées également⁽¹⁾. Quand le comte de Mérode, au nom de la Commission de sûreté, eût proposé d'envoyer à La Haye une adresse aux députés belges pour les prier d'arracher au Roi son consentement à la séparation, les Liégeois se levèrent et déclarèrent furieusement s'opposer à cette démarche. Selon eux, il fallait sans délai proclamer un gouvernement provisoire et rompre toute attache avec le souverain. Les Bruxellois répliquèrent qu'ils entendaient rester dans la « voie légale ». Nos concitoyens, dont on reconnaît bien ici le naturel ardent et prompt aux décisions radicales, menacèrent alors les pusillanimes et les prudents d'une intervention des villes de province et des ouvriers du Borinage, que l'on savait fort surexcités. Rien n'y fit. La dispute continua violente et finalement nos bouillants Liégeois se retirèrent sans avoir obtenu gain de cause, mais suivis cependant de quelques députés des sections de la capitale, comme Ducpétiaux, l'ami intime de De Potter.

Les Liégeois et leurs amis se retrouvèrent tous à l'Hôtel de la Paix, où ils rédigèrent une adresse particulière aux députés belges à La Haye.

C'était là presque une rupture, car les scissionnaires, voulant rester bien unis en face du parti modéré, formèrent le Club de l'Hôtel de la Paix, avec Charles Rogier comme président⁽²⁾. Il y en eut même un second, celui de l'Hôtel de Bavière, qui, rapporte le diplomate britannique, rappelait les plus violentes des Sociétés du temps de la Révolution française. La situation était donc déplorablement tendue. Elle tourna cependant au profit du « parti violent », qui avait pour lui les sympathies et l'appui de la population, nous n'oserions dire de la populace (« among the populace »). La majorité de la bourgeoisie était cependant, à ce moment, si peu disposée encore à consentir à l'établissement d'un gouvernement insurrectionnel qui aurait consommé la rupture, que CARTWRIGHT ne cache pas son appréhension de voir les troupes hollandaises, campées entre Vilvorde et Anvers, invitées même à entrer en ville !⁽³⁾.

Les incidents du dimanche 19, jour où une bande armée de Liégeois s'empara, à Tervueren, des chevaux de la maréchaussée du prince Frédéric, contribuèrent à maintenir la discorde. La Commission de sûreté dut désavouer cette expédition, ce qui mit le comble à l'excitation de tous les « libéraux », Liégeois et autres.

On connaît les tristes excès qui en furent la conséquence et qui projettent une ombre si malheureuse sur un tableau qui aurait dû être celui de l'union à la veille de la bataille. Nos concitoyens apparaissent, dans les dépêches longues et précises de CARTWRIGHT, comme ayant été en tous ces

(1) Cf. DISCAILLES, I, 206.

(2) Cf. DISCAILLES, I, 206 — c'est là l'origine de la Réunion centrale, dont le but, avoue Rogier, était de « faire sortir la Commission (de sûreté) des voies diplomatiques. » — Cf. JUSTE, *op cit.* II, 83 et 84.

(3) JUSTE, II, 91.

instants l'élément le plus actif de la résistance au seul pouvoir organisé alors, et comme ayant contribué au succès de cette « journée » insurrectionnelle⁽¹⁾. On en sait la suite : la Commission de sûreté fut dispersée violemment, et l'on suggéra à sa place la formation d'un premier gouvernement provisoire dont devaient faire partie deux citoyens de notre cité : Raikem et le comte d'Oultremont). Mais cette Commission n'eut pour ainsi dire pas d'existence.

Heureusement, dès le 21, à l'annonce de la marche de l'armée royale sur Bruxelles, les rancunes semblèrent s'apaiser comme par enchantement et une seule idée domina tous les esprits : se défendre contre l'ennemi commun. Et ces Liégeois, qui s'étaient plutôt montrés jusque-là brouillons et meneurs, devinrent alors les plus ardents à la sainte lutte pour la liberté. « Ils donnèrent, proclame Sir TH. CARTWRIGHT, la plus vive impulsion au mouvement [de résistance armée], firent tous leurs efforts pour augmenter l'excitation et montrèrent un zèle et une activité presque incroyables pour la cause dans laquelle ils s'étaient engagés. » Une heure après que l'alarme avait été donnée, ils se trouvaient déjà hors de la ville, occupés à faire des reconnaissances du côté de Vilvorde. C'est ce jour-là, le 21, que Rogier reçut le baptême du feu, au combat de Dieghem⁽²⁾.

Ici s'arrêtent les renseignements particuliers que le diplomate anglais, placé en observation à Bruxelles, nous a donné l'occasion de colliger sur le compte de nos pères. Quand ils n'auraient eu que cet intérêt psychologique de nous les montrer, — une fois de plus — vraiment Wallons, c'est-à-dire têtes chaudes, prompts à la résistance, à la dispute, mais aussi braves cœurs, épris d'indépendance, enthousiastes jusqu'à l'outrance pour les grandes causes de la liberté et du droit, il n'y aurait pas eu inutilité, osons-nous croire, à les livrer aux lecteurs de cette Revue.

Les lignes qui précèdent nous montrent les Liégeois travaillant à Bruxelles à hâter, par tous les moyens, le succès du mouvement insurrectionnel populaire, et nous les avons quittés, en quelque sorte, au moment où les premiers coups de feu s'échangeaient entre Belges et Hollandais.

Or, on peut retrouver les « valeureux » Liégeois sur un autre théâtre d'opérations, en pleine Flandre, dans le pays de Waes ! Un tout récent travail, paru dans les *Annales du Cercle archéologique du pays de Waes*, (tome XXIV, 1^{re} livraison, auteur : le D^r WILLEMSSEN) nous apprend en effet qu'un certain nombre de nos concitoyens, de ceux mêmes qui s'étaient rendus en tout premier lieu à Bruxelles, le 4 septembre 1830, étaient cantonnés à Saint-Nicolas, en avril 1831. Ils contribuaient à y maintenir l'ordre, menacé alors par les intrigues orangistes d'une partie de la population.

(1) Sur la journée du 19 et sur le rôle modérateur de Rogier, personnellement, voir DISCAILLES, I, 207, 208, et JUSTE, II, 89 et suiv.

(2) Cf. DISCAILLES, II, 3-4.

Un peu plus tard, nous voyons le bataillon des chasseurs liégeois (major Lochtmans) essayer d'arrêter les troupes hollandaises au fort Sainte-Marie (3 août), mais forcé de battre en retraite sur Beveren et Saint-Nicolas. C'est sur eux que pesait le poids des opérations militaires, et ils commandaient réellement à tous les détachements des gardes civiques locales, peu exercées encore.

Le 7 août, c'est près de Hulst que les Liégeois font le coup de feu : le lieutenant de Beihault commandait la 3^e compagnie de tirailleurs, et le lieutenant Chaumont un autre détachement. Le bataillon tout entier était rangé sous les ordres du lieutenant-colonel Chazal.

Telles sont les quelques indications que le hasard d'une lecture nous a permis de consigner ici sur le rôle des volontaires liégeois dans la guerre d'indépendance.

Il y aurait à faire une véritable histoire des Liégeois dans la Révolution; elle serait certes toute à la gloire de nos ancêtres.

Félix Magnette.

o o o

La musique flamande... de Wallonie. — On sait quels malentendus et quelles erreurs d'interprétation suscitent de nos jours les anciennes expressions «Néerlande» et «Pays-Bas» dans leur application à la Belgique. Ces mots désignant aujourd'hui la Hollande proprement dite, tout ce qui naguère portait la qualification de «néerlandais» est traduit aujourd'hui par «flamand»; d'où il suit que les Wallons associés au grand mouvement artistique dans lequel les Flamands jouèrent d'ailleurs un si grand rôle, sont trop souvent confondus avec ces derniers. Un ouvrage paru tout récemment à Paris en offre un nouvel et frappant exemple.

Il s'agit de l'*École contrapuntique flamande au XV^e et au XVI^e siècles*, de M. F. DE MÉNIL, un ouvrage d'ailleurs bien fait, dans lequel l'auteur a entrepris de tracer un tableau d'ensemble de cette admirable école qui tint pendant cent cinquante ans le sceptre de l'art musical, lequel devait passer au XVII^e siècle à l'Italie, puis à l'Allemagne. La qualification traditionnelle d'école «néerlandaise» avait tout au moins ceci de bon qu'elle englobe tous les artistes belges de ce temps.

Mû par l'étrange confusion de termes rappelée plus haut, M. DE MÉNIL croit bien faire en remplaçant comme on l'a vu, cette appellation par celle d'école *flamande*: d'où, logiquement, une série de méprises tout au moins étonnantes chez un écrivain sérieux. C'est ainsi que pour M. DE MÉNIL, DUFAY, BINCHOIS, JOSQUIN DES PRÉS, LASSUS, sont tous des Flamands. L'auteur parle bien des PICARDS du Hainaut, mais ces PICARDS sont... des Flamands; tous ont puisé leur enthousiasme au sein des orgueilleuses *ghildes*, leur verve dans ces kermesses qui, illustrées par Teniers, paraissent symboliser aux yeux des Français toute la gaieté thioise; Liège même est en pays flamand!

L'auteur, qui n'a évidemment pas la moindre notion de la répartition des races et des langues dans notre pays, après avoir fait l'historique des

Pays-Bas, y compris le Brabant, le Luxembourg et le Hainaut, constate qu'actuellement encore «les peuples qui l'habitent conservent les mêmes usages, les mêmes mœurs, des idiomes pareils, des patois similaires, et que la dénomination de Français ou de Belges, déterminée par une borne frontière, se résume le plus souvent dans la simple appellation de *race flamande* comprenant le territoire occupé par les anciens Belges, qui, du temps de César, avaient déjà un caractère nettement défini»!

E. Closson.

PATRIOTISME

Une idée qui meurt : la Patrie. — Sous ce titre, le bon Wallon Jules DESTREE a publié récemment dans *la Belgique* (n^o de février) un article des plus remarquables, où il rattache le mouvement pacifiste socialiste à l'absence ou l'atténuation du sentiment patriotique dans le prolétariat.

L'auteur commence par se demander en quoi consiste le sentiment patriotique. C'est l'occasion d'une superbe page, que nous voudrions citer tout entière, et qui conclut ainsi : «Chacun aime, en sa patrie, le décor de sa vie. Il l'aime en raison non seulement de l'agrément et de la facilité de cette vie, mais surtout en raison de son intensité. Il est naturellement porté d'abord à le préférer à d'autres décors moins mêlés à son existence et qu'il connaît moins et, par voie de conséquence, de s'efforcer à le conserver tel qu'il l'a aimé. Bref, le patriotisme c'est l'amour du décor dans lequel on a vécu et le désir d'en amener la conservation.»

Ainsi défini, dit l'auteur, le patriotisme est évidemment fort respectable. Il est peu de gens qui ne l'éprouvent plus ou moins fortement. Mais on voit néanmoins dans la société, deux catégories de gens pour lesquels la notion de patrie, même réduite à ces éléments essentiels, est vide de sens. C'est, au sommet de la hiérarchie sociale, les privilégiés, possesseurs de fortunes telles que partout l'indépendance de fait et de sentiment leur est assurée : ce sont «les cosmopolites déracinés». Tout en bas, au contraire, est la grande masse des prolétaires, sans culture intellectuelle, sans loisirs pour penser, pour se déplacer, pour voir d'autres lieux que celui sous lequel se gagne leur salaire : ce sont «les trop enracinés».

Au point de vue de l'évolution sociale, ce que pensent les premiers est fort indifférent : l'influence de leurs idées, en admettant qu'ils en aient, est parfaitement nulle. Mais il n'en est pas de même des seconds, qui sont la majorité de la nation.

Or, sans culture intellectuelle, le patriotisme n'est pas compréhensible. L'enseignement peut le susciter, mais la culture, à mesure qu'elle s'étend, le détruit, puisqu'elle fait tomber sous le charme des autres patries. Il faut donc ajouter un autre élément à la définition : l'attachement aux institutions qui se sont données les gens qui vivent sur un même sol natal. C'est là le patriotisme officiel, et pour beaucoup, c'est un dogme, une conception au-dessus et en dehors de la critique et du libre examen, une foi, une sorte

de religion. Il est cependant évident que toutes les catégories sociales ne peuvent être satisfaites d'un même régime. L'auteur tire même des théories de son parti, une pétition de principe contre l'organisation actuelle. Il en résulte que le complément imposé au patriotisme est précisément ce qui tend à dissocier les hommes. Une réaction devait se produire. Et voici que l'internationalisme du prolétariat opère parallèlement à celui d'une élite en faveur de l'effacement des frontières. Dans la propagande antipatriotique, qui en résulte, l'auteur voit la promesse d'un bienfait tant imploré, tant réclamé, et qui paraissait si lointain et si chimérique : la fin des guerres.

— Sans entrer dans le détail d'un raisonnement qui appartient à la politique des partis, il nous est agréable de reconnaître que l'écrivain socialiste a cru indispensable d'établir une distinction plusieurs fois faite ici-même, et sur laquelle on ne saurait trop insister : d'un côté, le patriotisme d'Etat, nécessairement étriqué suivant des frontières bien précises, et qui risque toujours de dégénérer en nationalisme agressif et guerrier ; d'autre part, le patriotisme naturel et spontané, qui est tendre et paisible, et qui est de nature à s'élargir indéfiniment suivant la culture des hommes et le développement de leur sensibilité et sans rien perdre de son aménité.

On répète volontiers en France, maintenant, la jolie formule mistralienne, qui paraît bien conciliatrice :

J'aime mon village plus que ton village,
J'aime ma province plus que ta province,
J'aime la France plus que tout !

C'est, j'imagine, dans un petit pays comme le nôtre, qui n'a pas un bien long passé unitaire, que cette formule pourrait le plus naturellement s'élargir. L'idéal n'est-il point vraiment que chaque homme s'élève jusqu'à dire que, s'il aime encore sa Patrie plus que celle des autres, il aime l'humanité par dessus tout ?

O. C.

Faits divers

Les Universités populaires dans le Hainaut. — Si l'on doit reconnaître que c'est le Hainaut qui, parmi les provinces wallonnes, donne la plus forte proportion d'illettrés, il faut aussi constater que c'est peut-être là qu'on fait le plus de sacrifices pour la diffusion de l'instruction. Un des côtés intéressants de ces efforts vers l'élévation du niveau intellectuel de la population est la véritable efflorescence des Universités populaires. Dans presque tous les centres, il s'est trouvé des hommes, philanthropes au vrai sens du mot, qui se sont dévoués à la création de ces Cercles de conférences, et la Province, faisant œuvre de démocratie judicieuse, les favorise par l'octroi de larges subsides.

Leur but est avant tout de vulgarisation scientifique ; mais il est particulièrement agréable de constater qu'on n'y oublie pas ce qui a trait à la terre wallonne : c'est un sûr moyen d'ailleurs de grossir le nombre des auditeurs, qui s'intéressent toujours aux lieux et aux faits qui leur sont familiers. Dans cet ordre d'idées, M^{lle} LÉCRENIER a fait connaître à Courcelles les écrivains du Hainaut ; M. DUBRANK a parlé à Frameries de la conservation des patois, et, en divers endroits, on a eu à cœur d'exposer la vie et les œuvres des célébrités wallonnes : Gramme, Houzeau, Meunier, Vieuxtemps, etc.

Le côté Folklore, et particulièrement Légendes, a été abordé dans différents Cercles : on a eu à Gilly une conférence de M. DES OMBIAUX sur les légendes wallonnes ; M^{lle} LÉCRENIER, dans ses causeries sur les légendes du Nord et du Midi, a montré, avec le talent tout de grâce et de persuasion qui la caractérise, comment les mêmes mythes sont éclos sous différents ciels, ou se sont adaptés aux caractères propres des peuples, — de telle façon qu'ils reflètent l'âme des races qui les ont vus naître ou évoluer. Il nous a été donné aussi d'assister à Quiévrain à une bien intéressante conférence de M. Marcel HÉBERT sur « La Légende ». L'orateur a tenu ses auditeurs sous le charme de sa parole alerte et vivante, en leur exposant comment naît une légende et comment elle se déforme, et en attirant l'attention sur la leçon qu'on peut en tirer. Afin de rendre plus claire sa démonstration, M. Hébert l'a illustrée de nombreux exemples, il l'a particulièrement appliquée à la légende de Saint-Georges, légende dont il a montré avec une clarté convaincante, l'origine et les multiples transformations.

Cette voie où s'engagent les Universités populaires ne peut être assez encouragée ; s'il est utile, en effet, de faire connaître à la foule les conquêtes de la science, il n'est pas moins nécessaire d'attirer son attention sur ce qui l'entoure, de l'obliger à se replier sur elle-même, pour saisir ses qualités propres et son originalité.

N. Cuvellier.

Pour la Langue française. — Il vient de se fonder à Bruxelles une Association pour la Culture et l'Extension de la Langue française, dont l'action s'exercera surtout dans la province de Brabant, mais pourra naturellement s'étendre à tout le pays belge.

« Constituée en dehors de tout esprit politique, l'Association poursuit un but d'utilité nationale. Il est désirable que le plus grand nombre possible de Belges connaissent bien le français, et il y a pour eux un intérêt vital, à la fois économique et intellectuel, à participer dans la plus large mesure à la culture de la Langue française. »

On ne peut mieux dire, et tous nos vœux accueillent cette entreprise patriotique, dont le but sera immédiatement bien compris et apprécié par tous les Wallons.

Les moyens d'action de l'Association sont principalement l'enseignement, les conférences, les publications, la propagande par la voie de la presse, les enquêtes, les représentations théâtrales à prix réduits, la création de bibliothèques populaires françaises. La cotisation est fixée à 5 francs.

Le président est M. le ministre d'Etat Jules LE JEUNE, et le secrétaire général est M. Oscar GROJEAN, à qui l'on peut s'adresser pour tous renseignements, à son adresse, 265, avenue Brugmann, Uccle-Bruxelles.

Le Samedi, revue littéraire et artistique, paraissant chaque semaine à Bruxelles, sur 16 pages à deux colonnes et qui coûte 20 centimes le numéro, vient de s'embellir, d'adopter un papier plus flatteur et de compléter sa rédaction. C'est que *le Samedi* a passé sous la direction du bon Wallon, Georges RENCY, qui a de la race et sait faire bien les choses.

Le Samedi est une revue générale, qui s'occupe en toute indépendance de tout ce qui intéresse l'esthétique, les arts et la littérature de langue française. Les derniers n^{os} contiennent un excellent discours sur la Culture du goût prononcé par M. FIERENS-GEVAERT à la première assemblée annuelle de la Société de l'Art à l'école et au foyer. Une judicieuse étude sur les Jeux olympiques par M. Camille GASPARD, un des jeunes savants dont s'honore le plus l'érudition en Belgique. Des poèmes de Fernand Séverin, Jules Delaere, etc. Des chroniques bien documentées, des articles de Léon DOMMARTIN, Georges RENCY et bien d'autres, des contes très jolis et très wallons de Maurice DES OMBIAUX. Le n^o du 21 avril est en grande partie consacré au Vœu des Ecrivains : il publie la pétition adressée au Gouvernement par nos littérateurs de langue française, avec la réponse favorable du ministre DE TROOZ.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur *le Samedi*. Le prix d'abonnement est de 6 francs l'an, et l'adresse : 40, rue de Gravelines.

Propagande wallonne. — Un Cercle wallon s'est constitué récemment à Vilvorde. Près de deux cents adhérents ont immédiatement répondu à l'appel du Comité provisoire, aujourd'hui Comité définitif et composé comme suit : MM. KELLER, industriel, conseiller communal, président ; DE GRAEWE, directeur de l'Ecole moyenne, vice-président ; HENRY, géomètre, et DEVER, comptable, secrétaires ; JANSSENS, rentier, trésorier ; MINEUR, rentier, directeur des fêtes ; SOLEIL, professeur, bibliothécaire ; BOUILLOT, directeur de l'Ecole d'horticulture ; HANQUET, médecin, et PÉTRY, capitaine-commandant, commissaires.

M. Alfred ORBAN, sollicité, a bien voulu accepter la présidence d'honneur du nouveau Cercle, qui défendra les intérêts généraux wallons, en dehors de toute politique de parti.

A la séance d'inauguration, M. MINEUR, dans une excellente allocution, a très heureusement exposé le but du nouveau Cercle. M. WEYLAND, délégué de la Ligue wallonne du Brabant, a félicité les promoteurs du succès de leur entreprise et a exprimé la certitude que le Cercle wallon de Vilvorde vivra des jours longs et prospères. Une fête intime a suivi la séance, et le Cercle a voulu immédiatement marquer son caractère patriotique, par une souscription au profit des inondés flamands et wallons : la

collecte a produit fr. 64.50, dont une partie, au vœu de l'assemblée, a été versée au profit des victimes de la catastrophe de Courrières.

Le Cercle wallon de Vilvorde compte créer une bibliothèque d'ouvrages et de publications françaises et wallonnes, et organiser des conférences sur les questions qui intéressent particulièrement les Wallons.

Il est désirable que l'exemple des Wallons de Vilvorde soit suivi dans toutes les villes flamandes. Les Flamands ont en Wallonie de nombreux Cercles analogues qui leur rendent de grands services. Les Wallons ne doivent pas plus qu'eux négliger les devoirs de la solidarité et méconnaître l'utilité de relations étroites.

Congrès wallon de 1906. — Aux termes du vœu émis à l'unanimité des voix, par le Congrès de Liège en 1905, dans sa séance plénière, il a été décidé que, chaque année, les Wallons se réuniraient en Congrès dans l'une ou l'autre ville, pour s'entretenir des intérêts moraux et matériels de leur race.

Le Congrès de 1906 se tiendra à Bruxelles, les 2, 3 et 4 juin. Il est organisé par la Ligue wallonne du Brabant. Il écartera toute préoccupation de parti. Les séances de travail seront consacrées à l'examen des questions suivantes :

1. Les Wallons dans l'histoire.
2. Situation matérielle et morale du peuple wallon. Les droits des races en Belgique : l'égalité des Langues (rapporteur M. Julien Delaite) ; étude sur le mouvement belgo-néerlandais (rapporteur M. Achille Chainaye) ; les lignes de chemins de fer Aix-Visé-Bruxelles, Malmédy-Stavelot, Cologne-Verviers-Liège (même rapporteur) ; les lois flamandes (rapporteur M. Weyland) ; de la répartition des subsides gouvernementaux.
3. Des organismes de propagande wallonne : du groupement national des ligues wallonnes. (Rapport du Comité.)
4. De la répartition des primes gouvernementales aux œuvres dramatiques.
5. L'art dramatique wallon, les sociétés dramatiques wallonnes et leur fédération.

Le règlement est semblable à celui du Congrès de Liège. La cotisation individuelle est fixée à 5 francs ; la cotisation de groupe à 10 francs. Des fêtes seront organisées en l'honneur des congressistes aux Théâtres royaux du Parc et de la Monnaie : fête dramatique et fête musicale purement wallonnes.

Le président du Comité organisateur est M. A. COLLEYE, président de la Ligue wallonne du Brabant et de la Ligue wallonne de Bruxelles (25, rue de Moscou), et le secrétaire M. le Dr MAZURE (75, rue Véronèse).

Tout fait prévoir que les assises du Congrès de Bruxelles seront la digne continuation de celles du Congrès de Liège.

Deuxième Congrès de la Presse périodique. — Dans une récente séance, l'Union de la Presse périodique belge a décidé que le deuxième Congrès de la Presse périodique aurait lieu à Ostende, du 14 au 17 juillet prochains.

On y discutera tout d'abord deux questions très importantes, l'une d'ordre professionnel : « Le droit à l'information et à l'enquête pour tout ce qui se rapporte à la Presse périodique » ; l'autre, d'ordre technique : « Des meilleures conditions matérielles que devrait réaliser une revue type ».

Outre ces deux points principaux, qui donneront lieu à des conclusions, le Comité d'organisation du deuxième Congrès a également approuvé l'idée d'accepter toutes communications succinctes, écrites ou verbales, sur n'importe quel sujet intéressant, pourvu que le Bureau en soit avisé en temps utile.

La cotisation est fixée à 10 francs. Elle donne droit de participer au Congrès et à toutes les fêtes, excursions et réceptions.

Des personnalités belges et étrangères seront invitées à ce Congrès, dont le succès est dès à présent assuré, grâce au concours spontané de nombreux journalistes périodiques de marque.

Pour tous renseignements, s'adresser, par écrit, au secrétaire de l'Union de la Presse périodique belge, Hôtel Ravenstein, à Bruxelles.



Franz Kégeljan

Peintre namurois



Un pays de Sambre-et-Meuse, une luxueuse brochure vient de paraître, (1) qui a été saluée avec bienveillance par quelques critiques, goûtée de quelques érudits et énergiquement ignorée du public qu'elle intéressait le plus.

Ce livre de clair langage qui voudrait, modestement, n'être qu'une notice explicative des tableaux de son auteur, requiert l'admiration dévolue aux œuvres patiemment et amoureusement mûries, dans la solitude et le haut dédain des suffrages de la foule, de cette foule qui fait les gros succès et les gloires tapageuses. Il constitue l'aboutissement et la synthèse d'un fier labeur qui ne pouvait éclore que sur le sol wallon.

Double titre pour le signaler ici.

Rarement vit-on réalisation plus tangible du caractère wallon chez un peintre, chez un artiste voulons-nous dire. Nous avons scrupule, en effet, à étiqueter peintre cet esprit, un des plus complexes — et des plus complets — que nous sachions.

Le tempérament des nôtres est, par essence, trop cérébral pour arrêter la vision à la seule rétine charnelle. Et la saine couleur, la pâte solide, le savoureux modelé, la belle lumière, tout ce qui constitue le métier, n'est que la clef qui ouvre son âme et en dévoile les perspectives et les magies.

Franz KÉGELJAN est bien de cette lignée-là.

Voici un artiste qui, à l'exemple de plusieurs, eût pu s'assurer au hasard des expositions, suivant la fortune des écoles et les fluctuations de l'offre et de la demande, un succès de très bon aloi, c'est

(1) *Namur au Temps passé*. Notice explicative des Tableaux de Franz KÉGELJAN. Namur : Lambert de Roisin. 8°, 45 pp., XI planches et 1 plan. Prix : 1 fr. 50.

Incontestable, une réputation honorable, certes : pour cela, il lui suffisait d'un peu d'habileté.

Or, l'habileté, qu'on le veuille ou non, c'est déjà le commencement du culte de la Sainte Esbrouffe, Reine de l'art contemporain. Et la qualité foncière, primordiale de l'artiste qui nous occupe, c'est une scrupuleuse, une intransigeante loyauté.

Nous connaissons de lui, — et plus d'un n'ignore pas — d'adorables pastels, d'émouvants et merveilleux paysages mosans et de toutes récentes vues d'Italie qui feront sensation et où toute la gamme des ocres fauves et des vermillons chante dans le chaud embrasement des crépuscules vénitiens. Ceci prouve que le « peintre pur » avait beau jeu d'absorber en lui toutes les forces vives de cet esprit supérieurement doué.

Si nous insistons autant sur ce point, c'est que nous considérons le labeur de FRANZ KÉGELJAN comme une véritable — et ingrate — mission de dévouement.

Nous dirons comment elle fut récompensée.

Semblable aux pieux maîtres gothiques, avec qui d'ailleurs il a plus d'un point de contact, il eut la rare volonté d'écarter de lui jusqu'à l'achèvement de sa tâche formidable, la séduisante tentation du facile paysagisme et de la scène de genre, le côté amusant et reposant de son art, pour dédier son pinceau à la réalisation d'une seule grande idée.

Esquissons-en la genèse.

Il naquit à la vie artistique aux environs de cette époque de malheur où la rage des embellissements, impérieusement sollicitée par le Progrès, ratissait avec amour tout ce qui subsistait encore dans la vieille cité des Aduatiques, de vénérables vestiges d'un passé qui, pour ne pas avoir sa place dans les manuels officiels, n'en est pas moins glorieux. Et nous imaginons très bien la généreuse colère de l'adolescent d'alors, en présence des sacrilèges irréparables qui couchaient pour jamais dans la poussière portes fortifiées, tours moussues, bastions, mailles et demi-ronds, qu'aujourd'hui l'on voudrait à prix d'or pouvoir ressusciter.

Franz KÉGELJAN n'attendit point ce revirement de l'esthétique publique pour entreprendre une œuvre de réparation. Si, quelque jour, les malédictions tarissent à l'endroit de la stupidité administrative d'alors — qui n'avait même pas l'excuse du vandalisme — ce sera par égard pour cette œuvre dont peut-être elle a fait éclore l'idée.

L'artiste namurois conçut le projet, non seulement de restituer ce qu'il avait connu du Namur d'autrefois, mais de faire « revivre »,

